

Régime parlementaire rationnalisé

Par juridissertation, le 21/02/2013 à 18:47

Bonjour,

Je voulais avoir une petite précision, concernant le régime parlementaire rationalisé, notamment sous la Ve. Le fait qu'un régime parlementaire soit rationalisé doit être considéré comme un argument qui renforce le caractère présidentialiste de la Ve ou est-ce bien une preuve que le régime de la Ve République est parlementaire?

Merci d'avance

Par Kaeru, le 21/02/2013 à 18:53

Bonsoir,

Qui dit parlementarisme rationalisé dit forcément primauté du parlement.. L'exemple parfait est l'Allemagne.

Par juridissertation, le 21/02/2013 à 18:57

Mais le fait qu'on le rationalise pour éviter les dérives de celui par rapport au gouvernement ne renforcerait pas l'exécutif?

Par Kaeru, le 21/02/2013 à 19:31

Si on rationalise et qu'il y a une période de cohabitation, est-ce que cela renforce l'exécutif?;)

A nuancer, comme toujours :)

Par juridissertation, le 21/02/2013 à 19:48

merci!:) on aime bien faire compliqué quand même en France...;)